

ECONOMIE, NTIC, TOURISME ET LOISIRS

1. DESCRIPTIF

L'étude se base sur une démarche qualitative et participative, orientée essentiellement vers des entretiens individuels, des forums thématiques et des rencontres avec les représentants de milieux divers (économie, tourisme, administration et politique). Cela a permis de faire émerger des tendances fortes liées aux trois thèmes traités et surtout, de mettre en lumière des points de vue variés, novateurs et parfois contradictoires. A l'issue de ce processus, de nouveaux principes directeurs ont pu être identifiés :

Economie : créer les conditions nécessaires au maintien et au développement du tissu économique et développer l'attractivité du territoire sont les premiers défis de demain.

Ce principe est basé sur la volonté de favoriser les coopérations entre différents départements cantonaux et l'intégration des acteurs locaux et économiques dans des projets qui les concernent.

1. Promouvoir les conditions d'accueil et de développement des activités économiques

- Affirmer la politique des pôles de développement économique ;
- Favoriser les synergies entre recherche, formation et entreprise à toutes les échelles ;
- Développer des plates-formes intermodales de logistique ;
- Soutenir la reconversion de l'économie agricole.

2. Favoriser les conditions d'accueil et la qualité de vie des populations

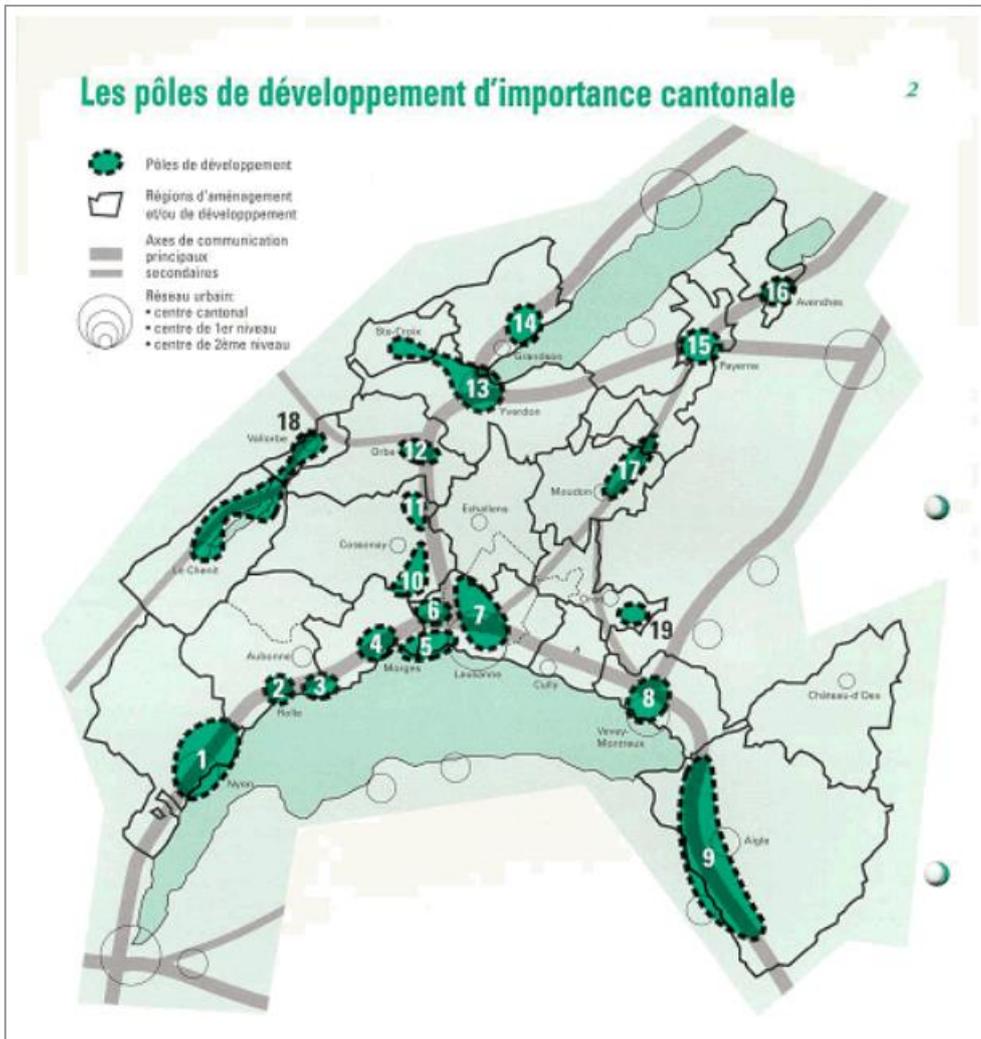
- Favoriser la mixité des habitations, commerces et services de proximité à différentes échelles ;
- Organiser le développement des zones d'habitat par la maîtrise de leur accessibilité (transports en commun) et la réalisation d'espaces collectifs de qualité (commerces, services à la personne, espaces verts...) ;
- Développer les accès aux centres urbains (transports en commun).

Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) : Assurer une couverture égalitaire du territoire et empêcher que les nouvelles technologies n'apportent un élément supplémentaire de déséquilibre territorial entre les zones desservies et celles qui ne le sont pas.

- Intégrer les infrastructures Internet dans les projets d'aménagement du territoire;
- Favoriser la maîtrise et l'appropriation des NTIC par la population

Tourisme et loisirs : créer les conditions favorables à l'émergence et à la réalisation d'initiatives locales en matière touristique (diversification)

- Renforcer les coopérations afin de participer au développement d'une offre touristique complète et de satisfaire les exigences du développement durable
- Renforcer les conditions d'accueil des sites touristiques et de loisirs
- Favoriser la découverte du patrimoine naturel et construit



2. RÉFÉRENCES

Auteurs: Arthur Andersen SA, Av. C.-F. Ramuz 43, 1009 Pully

Date: 2001

Cette étude est consultable au Service du développement territorial